

Labellisation du PIJ communautaire



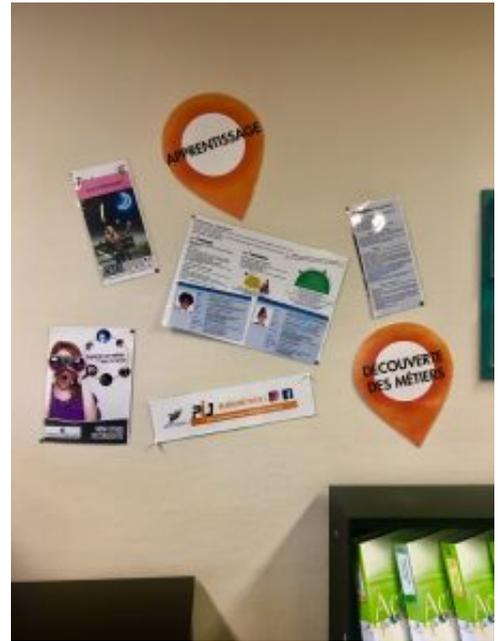
Petit historique :

- **Décembre 2016** : vote du **projet jeunesse communautaire**, dont la prise de compétence Information Jeunesse. Un 2^{ème} poste d'informateur/trice jeunesse a été créé pour pouvoir envisager le déploiement à l'échelle de toutes les communes.
- **1^{er} janvier 2018** : Le **Point Information Jeunesse** est devenu communautaire, officiellement et administrativement à la **Communauté de Communes**.

A la suite de ce transfert, une concertation a été initiée à l'échelle de la Communauté de Communes auprès des élus jeunesse des communes, des acteurs jeunesse et des jeunes eux-mêmes. Ce travail a permis de définir les orientations pour les trois années à venir du PIJ, avec la volonté de toucher les jeunes des 17 communes, en cohérence avec le paysage jeunesse existant et les besoins, et dans le respect des critères de labellisation du PIJ.

Les missions d'Information Jeunesse générales :

Le PIJ est un **lieu ressource pour renseigner les jeunes et leur famille, les partenaires, de manière gratuite et anonyme sur toutes les questions liées à la jeunesse**. Il offre **une première réponse** dans des domaines qui touchent de très près l'individu dans sa vie quotidienne et ce avec des informations pratiques et actualisées; **une aide technique et pédagogique** aussi bien pour l'élaboration ou la concrétisation d'un projet, qu'au niveau de l'informatique et de ses outils (traitement de texte, navigation sur internet, rédaction de documents...) et **une écoute, une possibilité de dialoguer, d'échanger, de formuler** des propositions et de rencontrer des professionnels ou des acteurs locaux. Les thématiques traitées sont les suivantes :



- L'emploi et les jobs d'été
- Les métiers, les formations
- La scolarité : son organisation, les cursus, les bourses...
- La santé
- Le logement
- La vie quotidienne : les démarches administratives, les droits de l'individu... ;
- La vie associative, citoyenne
- Les loisirs, la culture
- Les vacances, les séjours à l'étranger

Voici les **axes** retenus par les élus pour le PIJ du Pays de l'Arbresle :

- **Rendre accessible l'espace ressource à l'ensemble des usagers et partenaires de la CCPA**

En ayant une amplitude horaire plus large sur l'espace d'accueil, pour recevoir plus de public : ouverture tous les jours sauf le dimanche...

En se déplaçant dans les communes à la demande (individuelle ou collective) sur les domaines d'expertise, à la Mairie, dans les locaux d'une association,....

En développant l'information et la communication de manière dématérialisée : présence sur les réseaux sociaux, création d'un annuaire numérique des ressources du territoire à destination des jeunes.

- **Accompagner les jeunes du territoire et leur famille sur les questions liées à la découverte des métiers et des formations et les jobs d'été**

En donnant une dimension communautaire aux actions existantes :

En organisant un forum des métiers communautaire en lien avec les établissements scolaires, en se déplaçant dans les écoles et en coordonnant l'action (contact avec les entreprises, visibilité, outils innovants).

En délocalisant des ateliers sur ces thématiques - Exemple : Information jobs d'été, « Osez l'alternance », « Accompagner mon ado dans la construction de son parcours d'orientation ».

En créant de nouvelles actions :

En structurant un réseau d'employeurs potentiels et d'entreprises sur le Pays de L'Arbresle pour les jobs d'été, les stages de 3^{ème}.

En réfléchissant à la mise en place d'une coopérative jeune de services.

- **Développer des actions en lien avec l'éducation aux médias, les réseaux sociaux et du numérique**

En mettant en place des ateliers vidéo – Exemple : CV, découvertes des métiers, valorisation des actions jeunesse du territoire.

En accompagnant les structures, les jeunes et les parents dans l'usage des réseaux sociaux – Exemple : organisation d'ateliers collectifs sur les communes.

En développant des actions en lien avec l'éducation aux médias en partenariat avec les partenaires jeunesse et communes - Exemple : jeu le « vrai du faux » sur les fakes news.

Deux informatrices jeunesse sont chargées d'animer ce PIJ communautaire : toutes deux ont des fonctions d'accueil du public et de développement de projets partenariaux en fonction de leur spécialité. Une informatrice jeunesse dédié à la découverte des métiers et des formations et une pour le multimédia (communication dématérialisée, l'usage des outils numériques). Elles ont vocation à se déplacer sur l'ensemble du territoire.